RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt

Arrêté

fixant la composition des jurys se prononçant sur la titularisation des personnels enseignants et d'éducation stagiaires relevant de l'enseignement technique agricole public au sein du ministère de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt au titre de l'année 2025.

Le ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt,
Vu le décret n° 90-89 du 24 janvier 1990 modifié relatif au statut particulier des conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole ;
Vu le décret n° 90-90 du 24 janvier 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel agricole ;
Vu le décret n° 92-778 du 3 août 1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés de l'enseignement agricole ;
Vu le décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 8 juin 2023 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation des personnels enseignants et d'éducation stagiaires relevant du ministre chargé de l'agriculture,

Arrête :

Article 1er

Sont nommés membres du jury de titularisation des professeurs certifiés de l'enseignement agricole :

Présidente :
Madame Régine PRION, inspectrice générale,

Vice président (membre titulaire) :
Monsieur Laurent DEVILLIERS, inspecteur de l'enseignement agricole, assesseur au Doyen de l'Inspection de l'enseignement agricole,

Membres titulaires :
Madame Nathalie FLIPO, inspectrice de l'enseignement agricole,
Monsieur Frank BOCHER, directeur de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles de Vic-en-Bigorre,
Madame Gaëlle PIÉGAY, adjointe au chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au service des ressources humaines,
Monsieur Thierry LANGOUET, directeur de la mission d'appui à l'enseignement agricole de l'Institut Agro Agro Dijon,
Madame Chantal THOMAS, professeure certifiée de l'enseignement agricole au LEGTA de Toulouse,
Monsieur Jean-Gabriel POUPELIN, personnalité extérieure.

Membres suppléants :
Monsieur Franck VERGNENEGRE, inspecteur de l'enseignement agricole,
Monsieur Vincent LABART, directeur de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole d'Auch,

Madame Aurélie ROUSSELET, professeure certifiée de l'enseignement agricole au LEGTA de Vendôme,
Monsieur Gilles VALLÉE, professeur certifié de l'enseignement agricole à l'EPLFPA de la Bretonnière,
Monsieur Etienne DELMOTTE, chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au service des ressources humaines,
Madame Virginie CHENAL, adjointe au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération au service des ressources humaines,
Monsieur Arnaud SCOLAN, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération au service des ressources humaines.

Article 2

Sont nommés membres du jury de titularisation des professeurs de lycée professionnel agricole :

Présidente :
Madame Régine PRION, inspectrice générale,

Vice président (membre titulaire) :
Monsieur Laurent DEVILLIERS, inspecteur de l'enseignement agricole, assesseur au Doyen de l'Inspection de l'enseignement agricole,

Membres titulaires :
Madame Nathalie FLIPO, inspectrice de l'enseignement agricole,
Monsieur Frank BOCHER, directeur de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles de Vic-en-Bigorre,
Madame Gaëlle PIÉGAY, adjointe au chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au service des ressources humaines,
Monsieur Thierry LANGOUET, directeur de la mission d'appui à l'enseignement agricole de l'Institut Agro Agro Dijon,
Madame Laetitia PEZARD, professeure de lycée professionnel agricole au LPA de Riscle,
Monsieur Jean-Gabriel POUPELIN, personnalité extérieure.

Membres suppléants :
Monsieur Franck VERGNENEGRE, inspecteur de l'enseignement agricole,
Monsieur Vincent LABART, directeur de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole d'Auch,
Madame Gaëlle SORIN, professeure de lycée professionnel agricole à l'EPL La Bretonnière,
Monsieur Etienne DELMOTTE, chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au service des ressources humaines,
Madame Virginie CHENAL, adjointe au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération au service des ressources humaines,
Monsieur Arnaud SCOLAN, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération au service des ressources humaines.

Article 3

Sont nommés membres du jury de titularisation des conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole :

Présidente :
Madame Régine PRION, inspectrice générale,

Vice président (membre titulaire) :
Monsieur Laurent DEVILLIERS, inspecteur de l'enseignement agricole, assesseur au Doyen de l'Inspection de l'enseignement agricole,

Membres titulaires :
Madame Béatrice CERANI, inspectrice de l'enseignement agricole,
Monsieur Frank BOCHER, directeur de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles de Vic-en-Bigorre,
Madame Gaëlle PIÉGAY, adjointe au chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au service des ressources humaines,
Monsieur Thierry LANGOUET, directeur de la mission d'appui à l'enseignement agricole de l'Institut Agro Agro Dijon,
Madame Florence MOLINIER, conseillère principale d'éducation au LEGTA de Carcassonne,
Monsieur Jean-Gabriel POUPELIN, personnalité extérieure.

Membres suppléants :
Monsieur Etienne VIVIER, inspecteur de l'enseignement agricole,
Madame Anne LAURENT, inspectrice de l'enseignement agricole,
Monsieur Etienne DELMOTTE, chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au service des ressources humaines,
Madame Vincent LABART, directeur de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole d'Auch,
Madame Céline AIPERT, conseillère principale d'éducation,
Madame Virginie CHENAL, adjointe au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération au service des ressources humaines.

Article 4

Sont nommés membres du jury de titularisation des professeurs certifiés de l'enseignement agricole, des professeurs de lycée professionnel agricole et des conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole recrutés en application du décret du 25 août 1995 susvisé :

Présidente :
Madame Régine PRION, inspectrice générale,

Vice président (membre titulaire) :
Monsieur Laurent DEVILLIERS, inspecteur de l'enseignement agricole, assesseur au Doyen de l'Inspection de l'enseignement agricole,

Membres titulaires :
Madame Nathalie FLIPO, inspectrice de l'enseignement agricole,
Monsieur Frank BOCHER, directeur de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles de Vic-en-Bigorre,
Madame Gaëlle PIÉGAY, adjointe au chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au service des ressources humaines,
Madame Armelle FALASCHI, cheffe du bureau de l'action sanitaire et sociale au service des ressources humaines,
Monsieur Thierry LANGOUET, directeur d'EDUTER, Institut Agro Dijon,
Monsieur Jean-Gabriel POUPELIN, personnalité extérieure.

Membres suppléants :
Madame Anne LAURENT, inspectrice de l'enseignement agricole,
Monsieur Etienne VIVIER, inspecteur de l'enseignement agricole,
Monsieur Vincent LABART, directeur de l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole d'Auch,
Monsieur Julien MIRAILLES, adjoint à la cheffe du bureau de l'action sanitaire et sociale au service des ressources humaines,
Monsieur Etienne DELMOTTE, chef du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au service des ressources humaines,
Madame Virginie CHENAL, adjointe au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération au service des ressources humaines,

Monsieur Arnaud SCOLAN, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération au service des ressources humaines.

Article 5

L'arrêté du 16 avril 2024 fixant la composition des jurys se prononçant sur la titularisation des personnels enseignants et d'éducation stagiaires relevant de l'enseignement technique agricole public au sein du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire au titre de l'année 2024 est abrogé.

Fait le 19.12.2024

Pour le ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt,
par délégation,

L'Adjointe au Sous-Directeur
de la gestion des carrières et de la rémunération

Virginie CHENAL